



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2021

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN
et le SEIZE à 18h00, le CONSEIL MUNICIPAL de cette COMMUNE, régulièrement
convocqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans la salle du conseil en mairie, sous la
présidence de Monsieur CARTAYRADE Thierry, MAIRE.

Nombre des Conseillers Municipaux en exercice : 11

Présents : 6

Absents excusés : 4

Absent : 1

Date de convocation : 13/12/2021

ETAIENT PRESENTS : Mme AUTIER Corinne, M AZAIS Jean-Marie, M
CARTAYRADE Thierry, Mme DESQUIENS Marie-France, M SICRE Emmanuel, M
SINTES Jérôme.

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT EXCUSE : Mme VEZINET Karine, M GELY Cyril représenté par M
CARTAYRADE Thierry, M MALRIC Jérôme représenté par Mme AUTIER Corinne, M
VIDAL Alain représenté par M SINTES Jérôme.

ABSENTS : M BRUN Philippe

Mme AUTIER Corinne a été désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°20211612_001

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET PRINCIPAL

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 20211204_003 du conseil municipal en date du 12 avril 2021
approuvant le Budget Primitif,

RAPPORT POUR INFORMATION :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du
code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget
par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de
Procéder à des ajustements de dépenses et de recettes d'investissement entre les différents
chapitres du budget principal.

| Désignation | Dépenses: | | Recettes: | |
|---|------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|
| | Diminution de crédits: | Augmentation de crédits: | Diminution de crédits: | Augmentation de crédits: |
| FONCTIONNEMENT | | | | |
| D 023 : Virement section investissement | | 7 000.00 € | | |
| TOTAL D 023 : Virement à la sect^e d'investis. | | 7 000.00 € | | |
| R 722 : immobilisations corporelles | | | | 7 000.00 € |
| TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section | | | | 7 000.00 € |
| Total | | 7 000.00 € | | 7 000.00 € |
| INVESTISSEMENT | | | | |
| D 21312 : Bâtiments scolaires | | 2 500.00 € | | |
| D 2135 : Instal. génér. agenc. amén. cons | | 4 500.00 € | | |
| TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section | | 7 000.00 € | | |
| R 021 : Virement de la section de fonct | | | | 7 000.00 € |
| TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct. | | | | 7 000.00 € |
| Total | | 7 000.00 € | | 7 000.00 € |
| Total Général | | 14 000.00 € | | 14 000.00 € |

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,
Et après en avoir délibéré, à l'unanimité
décide :

- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 18h30 heures.

Le Maire
CARTAYRA DE THIERRY

